



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 169 192 562,22 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard
42000 Saint-Etienne
554 501 171 R.C.S. Saint-Etienne

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2018

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON se réunira le mardi 15 mai 2018 à 10 heures à Maison de la Chimie – 28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris.

Les documents et informations concernant cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne et téléchargés directement sur le site internet de la société, www.groupe-casino.fr, à la rubrique « Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale / Assemblée Générale 2018 » (*accessible directement depuis la page d'accueil*) où ils sont regroupés, pour l'essentiel, dans les documents suivants :

Documents d'Assemblée générale : Avis préalable de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 6 avril 2018 - Brochure « Avis de convocation » contenant notamment l'ordre du jour, la présentation des résolutions et le texte des résolutions - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration - Nombre d'actions et de droits de vote au 6 avril 2018.

Document de référence – Exercice 2017 : activité de la Société et de ses filiales, commentaires sur les comptes, comptes annuels et comptes consolidés, rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, rapports des commissaires aux comptes ...

Ces mêmes documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social de la Société, 1, Cours Antoine Guichard – 42000 SAINT-ETIENNE, ou faire l'objet d'un envoi sur simple demande et sans frais adressée à : **BNP Paribas Securities Services** – CTO Service Assemblées - Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 PANTIN Cedex

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans le journal « L'Essor – Affiches » du 27 avril 2018.

Saint-Etienne, le 20 avril 2018